

**12.15%** Bons du Trésor Canada  
Éligible au REER  
3 mois Taux sujet à variations  
Min.: 30 000 \$  
BURNS FRY (418) 648-9000  
Service à l'investisseur

# LE SOLEIL

**MERCI QUÉBEC!**  
DILVALLOTT  
2015, boul. Charest, Ste-Foy 687-5510

LUNDI 8 JANVIER 1990

QUÉBEC, 94<sup>e</sup> ANNÉE, NO 10  
40 PAGES, 3 CAHIERS + 1 TABLOID

LIVRAISON À DOMICILE (7 JOURS) 3,00 \$  
MONTREAL: ÎLES DE LA MADELEINE-GASPESIE-ARBITRI 50¢

35¢

LA RÉGION

**86 Québécois « abandonnés » en république Dominicaine**

Un Boeing 727 de Dominicana Airlines a littéralement « abandonné » 86 clients québécois à l'aéroport de Santo Domingo, en république Dominicaine. **A-3**

LE MONDE

**Salvador: militaires mêlés à l'assassinat des Jésuites**

Une enquête d'agents américains, espagnols et britanniques a permis l'arrestation des présumés assassins de six jésuites salvadoriens. **C-1**

LE SPORT

**Mylnikov sera encore ici en 1991... s'il n'en tient qu'à lui**



« Une clause de mon contrat négocié entre les Nordiques et les gens de Intersport empêche les Fleurdelisés de me céder aux ligues mineures », explique Sergei Mylnikov qui entend respecter son contrat à la

lettre. Mylnikov se voit encore ici l'an prochain et répète qu'il est venu en Amérique pour jouer dans la LNH. **S-4**

LES ARTS

**Minute de vérité pour la tour de Pise**

La tour de Pise ne cesse de semer l'inquiétude. Elle risque même de s'écrouler au point où ses portes ont été fermées aux visiteurs pour trois mois. **C-2**

L'ÉDITORIAL

**Des femmes en meurent**

Déjà, une demi-douzaine de femmes se retrouvent dans les faits divers de 1990, victimes de la violence incontrôlée d'hommes. En parler et condamner ces attitudes malades ne suffit plus. **A-6**

L'AUTOMOBILE

**Detroit : aujourd'hui, les prototypes étonnent à peine**

La plupart des prototypes qui hantent le Salon international de l'auto de Detroit auraient été perçus comme irréalistes il y a 10 ans. Aujourd'hui, ils étonnent à peine. **B-1**

L'INDEX

Québec et l'Est québécois	A-3
Le Québec	A-4, A-5, A-7 et A-8
Le Canada	B-5
Le Monde	C-1
Alain Bouchard	A-5
Annonces classées	C-4 à C-7
Arts	C-2 et C-3
Automobile	B-1 à B-3
Bandes dessinées	S-15
Bridge	C-7
Décès	C-8
Éditorial	A-6
Feuilleton	C-6
Horoscope	C-6
Mots croisés	C-5
Mot mystère	C-4
Où aller à Québec	C-2
Patron	C-7

LA MÉTÉO

Nuageux aujourd'hui avec éclaircies. Maximum de -3 à -6. Minimum de près de -12. Demain: généralement nuageux avec un peu de neige. **S-16**

## Appui majoritaire à l'ouverture des commerces le dimanche

*Bonhomme, le roi de la fête, est arrivé!*



Ils étaient des milliers de « carnavaloux », hier, à Place d'Youville, à attendre patiemment Bonhomme Carnaval. Quand il s'est pointé le nez, une heure après l'heure prévue, les « carnavaloux », en bons vivants qu'ils sont, ont néanmoins réchauffé l'atmosphère. Après avoir salué ses duchesses sous les applaudissements et les cris de la foule, le roi de la fête a dit prendre en main avec fierté les destinées de la ville de Québec, et ce, jusqu'au 11 février. Pour ce faire, il a reçu les clés de la ville des mains du maire Jean-Paul L'Allier, avant de se mêler à la foule.

Voir texte et photos en page A-3

Un peu plus de la moitié des Canadiens adultes (52 %) croient maintenant que l'ouverture des commerces le dimanche devrait être permise. Et plus on se dirige vers l'ouest du pays, plus la proportion augmente, selon un sondage Gallup.

Pour 36% du public, le magasinage du dimanche sans restriction ne devrait pas être permis et on compte 3 % des gens sans opinion sur ce sujet. Un autre 9 % de la population considère que les marchands devraient être autorisés à ouvrir leur établissement le dimanche seulement dans certaines circonstances spéciales.

Au cours des années 80, la tendance à favoriser le commerce dominical a oscillé entre 44 % et 53 %. Quand Gallup a posé cette question aux Canadiens pour la dernière fois, en mars dernier, 46 % des répondants étaient favorables à cette idée.

Une analyse régionale des données recueillies par la firme torontoise indique une très forte disparité d'opinion. Dans les provinces atlantiques, on n'appuie le magasinage du dimanche que par 40 % et c'est la seule région où l'opposition (46 %) est plus forte que l'appui.

Ailleurs, la proportion d'appui au commerce dominical s'élève à 48 % pour le Québec et l'Ontario, à 57 % pour les Prairies, et atteint 76 % en Colombie Britannique.

À Montréal et Toronto, la cote d'appui s'établit à 57 %.

Le sujet de ce sondage a récemment défrayé la manchette, notamment en Ontario où plu-

Suite A-2, Commerces...



La victime du deuxième meurtre de l'année à Québec est dirigée vers la morgue.

## À Québec Un homme est tué de deux balles au visage

La police de Québec recherche toujours les auteurs du règlement de compte survenu peu après minuit, hier, dans le hall d'entrée du Café Jacob, situé au 239, rue Saint-Vallier ouest, à Québec. La victime, un récidiviste de 20 ans, a reçu deux balles de fusil au visage lors d'une querelle.

par ISABELLE JINCHEREAU LE SOLEIL

La police n'avait toujours pas communiqué son identité hier soir. Ce deuxième meurtre de l'année dans la Vieille Capitale s'est produit en présence d'une centaine de clients, davantage préoccupés par les performances des musiciens du groupe rock à l'affiche dans l'établissement ce soir-là que, par les gros mots qu'échangeait la victime avec deux individus au rez-de-chaussée.

Des informations veulent que la querelle entre les protagonistes ait débuté samedi soir, au Colisée de Québec, lors du spectacle d'Alice Cooper, et se soit poursuivie dans le portique du bar du quartier Saint-Sauveur, où la victime aurait notamment été rouée de coups.

Trois ou quatre coups de feu ont été entendus par certains clients à 0 h 42. Quelques-uns d'entre eux auraient cependant pu reconnaître les suspects, armés, qui ont pris la fuite après avoir abattu le jeune homme dans l'entrée avant du

Suite A-2, Tué...

## URSS: 200 grévistes de la faim pour des vidéos

MOSCOU (AFP, AP) — Deux cents habitants de Iaroslavl, près de Moscou, ont encerclé trois magasins pendant cinq nuits d'affilée et entamé une grève de la faim, avant d'être autorisés à acheter des magnétoscopes japonais réservés aux entreprises locales, a révélé hier « Sovietskaïa Rossia ».

Telle est la dernière manifestation connue de mécontentement des Soviétiques qui sont privés de plusieurs biens de consommation.

C'est une femme hurlant « Mon dieu ! Ils ont livré des Panasonic ! » qui a déclenché la

« mutinerie des vidéos », selon le titre de l'article de l'organe du Parti de la Fédération de Russie, sans préciser la date de ces événements.

Les trois magasins de la ville qui avaient miraculeusement reçu 158 appareils, furent aussitôt assiégés par 200 personnes voulant acheter les précieux ap-

pareils d'importation, introuvables dans tout le pays.

Mais les vendeuses restaient intraitables : ces appareils étaient habituellement réservés aux « collectifs en relation avec des étrangers » et ne pouvaient être vendus aux particuliers, affirmèrent-elles.

Dans un passé récent, ces appareils étaient vendus à l'élite du Parti communiste et du gouvernement de Moscou ou alors sur le marché noir où un vidéo peut coûter aussi cher que 7400 \$ canadiens.

Il en fallait plus pour décourager les consommateurs frustrés, qui firent le siège des magasins pendant cinq nuits d'affilée, s'organisèrent en « groupe d'initiative », et entamèrent une grève de la faim.

Ce dernier argument finit par convaincre les autorités, et au matin du sixième jour, un acheteur enthousiaste téléphona au correspondant local de la télévision en hurlant : « Victoire ! J'en ai un dans les mains ! ».

Suite A-2, Vidéo...

## Trois chevaux sur quatre bouffent des stéroïdes

Au moins 75 % des chevaux courant sur les hippodromes canadiens sont sous l'effet de stéroïdes anabolisants et ce, en toute légalité! Eh oui, si Ben Johnson a été déchu de son titre olympique pour en avoir absorbé, c'est tout à fait permis pour les chevaux!

par JACQUES DALLAIRE LE SOLEIL

Idéalement, les doses prescrites aux chevaux sont dix fois inférieures à ce que des athlètes pouvaient consommer pour développer leur musculature et augmenter leurs performances en courses. Les stéroïdes font partie d'une longue liste, pour ne pas dire un véritable catalogue, de médicaments ou substances dûment autorisés par Agriculture Canada.

Il est tout à fait normal qu'un cheval courant sur une piste faite d'un mélange de terre battue et de poussière de pierre par un froid sibérien, sous la pluie ou en pleine chaleur, requiert des soins constants. Cependant, comme ils ne sont pas obligés de tenir obligatoirement un registre médical de chaque cheval, certains entraîneurs ou conducteurs moins scrupuleux peu-



3e de 5

vent être tentés d'injecter à leurs bêtes certaines « potions » ou d'augmenter les dosages, afin de mieux faire face à la compétition.

Les courses attelées ont beau être soumises à une loi stricte et à une réglementation sévère, il s'en glisse toujours. Ainsi, les règlements précisent qu'aucun titulaire de licence ne peut préparer, faire absorber ou tolérer qu'il soit administré à un cheval une mixture

contenant du bicarbonate de sodium dans les 24 heures précédant une course à laquelle ce cheval prend part.

La « petite vache » est à la base de ces fameux « milk shakes » qui ont fait beaucoup jaser depuis quelque temps. Du bicarbonate, mélangé à du sucre et de la mélasse, constitue un vrai stimulant et, évidemment, le cheval qui a absorbé cette potion risque de fausser toutes les données s'il participe à une course dans les heures qui suivent.

Assez curieusement, plusieurs entraîneurs et conducteurs rencontrés par LE SOLEIL ne semblent pas trop s'en formaliser, car, d'après eux, il s'agit là de « bons ingrédients naturels! » La majorité souhaiterait d'ailleurs le retour à la pratique d'antan alors qu'ils donnaient eux-mêmes tous les « soins » aux chevaux qu'ils côtoient à cœur de jour, y compris les injections en lieu et place des vétérinaires mandatés par la Commission des courses.

Évidemment, de là à prétendre qu'il pourrait s'en passer de belles dès que la trentai-

ne de vétérinaires affectés aux quatre hippodromes du Québec ont le dos tourné ou encore qu'il pourrait s'établir une certaine complicité entre des entraîneurs, des conducteurs et des vétérinaires, il n'y a qu'une enjambée. Et cela pose tout le problème de la précision des tests.

À l'issue de chaque course, le cheval gagnant doit obligatoirement produire un échantillon d'urine ou de sang et on procède de même auprès d'un autre participant choisi au ha-

Suite A-2, Courses...

Autre texte en page A-4



Les stéroïdes font partie d'une longue liste de médicaments ou substances dûment autorisés par Agriculture Canada.

## Suites de la première page

### Commerces...

seurs marchands ont choisi de tester les restrictions au commerce dominical actuellement en vigueur en ouvrant leur établissement le dimanche.

On note aussi une relation entre l'âge des répondants et leur opinion. Entre 18 et 29 ans, 62 % des interviewés sont favorables au magasinage le dimanche et les citoyens de 65 ans et plus ne le sont qu'à 40 %.

Le sondage a été réalisé entre le 6 et le 9 décembre 1989, lors d'entrevues personnelles avec 1020 répondants de 18 ans et plus. Un échantillon national de cette taille comporte une marge maximale d'erreur de quatre points, 19 fois sur 20.

« Croyez-vous que les commerces au détail de cette région devraient, oui ou non, pouvoir vendre leurs marchandises ou services le dimanche ? »

Les commerces au détail devraient-ils pouvoir vendre le dimanche ?

	Oui dans des circonstances spéciales		Non	Ne sait pas
	Oui	Non		
<b>NATIONAL</b>				
Aujourd'hui	52%	9%	36%	3%
Mars 89	46	10	42	3
1988	44	10	44	2
1986	53	8	38	1
1983	49	7	42	2
<b>Région aujourd'hui :</b>				
Atlantique	40	7	46	6
Québec	48	11	38	4
Ontario	48	8	39	5
Prairies	57	10	32	1
C.-B.	76	4	19	1
Toronto	57	12	26	6
Montréal	57	6	32	5
<b>Selon l'âge :</b>				
18-29 ans	62	6	30	3
30-39 ans	55	11	30	4
40-49 ans	54	10	34	2
50-64 ans	40	8	48	4
65 et plus	41	10	45	4

N.B. Il se peut que les pourcentages ne totalisent pas exactement 100, en raison de l'arrondissement des données.

### Courses...

sard. Un cheval peut subir des traitements dans les limites permises évidemment, mais il ne doit pas prendre part à une course s'il a consommé une drogue dans les 48 heures précédant l'épreuve, car, faute d'avoir été éliminée, cette drogue conduira à un test positif.

Les échantillons sont prélevés par Agriculture Canada qui en assure aussi l'analyse. Toute enquête sera menée par la Commission des courses du Québec qui seule pourra imposer les sanctions prévues par la loi.

Les méthodes de détection utilisées par Agriculture Canada ont beau être à la fine pointe et même si le fédéral investit beaucoup dans ce domaine, il reste que le système canadien, considéré comme l'un des meilleurs au monde, d'après M. Michel Pilon, superviseur itinérant à la division des hippodromes à Agriculture Canada, a de la difficulté à dépister certaines drogues.

#### Types d'échantillons analysés à partir des prélèvements effectués par Agriculture Canada du 1er avril 1988 au 31 mars 1989

Hippodrome	Sang	Urine	Total
Blue Bonnets	439	5 546	5 985
Québec	239	3 336	3 575
Connaught Park	136	2 530	2 666
Trois-Rivières	55	1 397	1 452
Sorella	62	844	966
<b>TOTAL</b>	<b>931</b>	<b>13 653</b>	<b>14 644</b>

#### Résultats des analyses d'échantillons à partir des prélèvements effectués par Agriculture Canada du 1er avril 1988 au 31 mars 1989

Hippodrome	Analyse positive	Analyse suspecte	Total
Blue Bonnets	8	17	25
Québec	6	6	12
Connaught Park	5	12	17
Trois-Rivières	2	4	6
Sorella	5	8	13
<b>TOTAL</b>	<b>26</b>	<b>47</b>	<b>73</b>

Le test conduit après chaque course ne révèle pas tout et M. Pilon avoue qu'il faudrait parfois pouvoir mener une vingtaine de tests spécifiques, afin de pouvoir mettre le doigt sur quelque chose. D'ailleurs, un membre de la direction de la Commission des courses confiait au SOLEIL que de la façon dont les tests étaient faits actuellement, on ne pouvait tout déceler!

La consommation des stéroïdes pose elle-même un problème, même si beaucoup d'éléments (la bonne forme de la bête, sa position au départ, son conducteur, le déroulement de la course, etc.) doivent être pris en considération lorsqu'un cheval améliore ses performances.

« À l'heure actuelle, explique M. Michel Pilon, d'Agriculture Canada, nous ne savons pas quels sont les chevaux qui en prennent ou n'en prennent pas ou s'ils ont cessé d'en consommer. »

M. Pilon précise que des négociations sont en cours avec la Commission des courses du Québec et l'Association du trot et amble représentant les « hommes à chevaux », afin qu'on définisse un nouveau règlement faisant en sorte que les chevaux qui en prennent continuent à en consommer, toujours selon les faibles doses prescrites.

« Ce que nous recherchons, note M. Pilon, c'est qu'un cheval donne toujours la même performance. »

### Vidéo...

Les autorités soviétiques ont promis des devises aux agriculteurs dépassant les objectifs du plan et aux entreprises passées au système d'autonomie comptable. « Mais où est l'intérêt pour les gens, s'il n'y a rien à acheter en devises dans les magasins », a conclu le journal, sans indiquer le prix de vente des fameux magnétoscopes, vraisemblablement vendus en devises.

#### La Russie à l'antenne

Entre-temps, un programme de télévision intitulé « La Russie soviétique à l'antenne » a été diffusé pour la première fois, hier, une émission spécialement destinée aux habitants de la Fédération de Russie, la plus peuplée des quinze républiques soviétiques.

Chaque république dispose de sa chaîne, ce qui n'était pas le cas de la Fédération de Russie, les villes importantes comme Moscou ou Léningrad ayant cependant leurs propres programmes.

Cette innovation apparaît comme un geste du pouvoir pour répondre aux sentiments russes mobilisés par la montée des nationalismes dans les autres républiques soviétiques.

### Tué...

bar. À l'arrivée de la police, la victime, vêtue d'un jeans et d'une veste de cuir, gisait dans une mare de sang.

Après avoir interrogé et photographié les témoins importants de la scène, les enquêteurs sont repartis à la centrale avec trois clients, deux hommes et une femme. Un voisin du café, M. Lafrenière, qui habite le 235, Saint-Vallier ouest, a indiqué, hier, qu'il n'était pas surpris de la tournure des événements.

« Il y a beaucoup de va-et-vient dans ce bar depuis la fermeture du Cabaret Saint-Charles. L'été dernier, les Hell's Angels y avaient fait leur apparition et les batailles étaient fréquentes. Hier, j'ai entendu deux gros coups, la porte a claqué et j'ai vu passer deux gars qui couraient », raconte-t-il.

Un autre client, M. Castonguay, affirme quant à lui que ce café était un endroit habituellement calme, malgré ses allures louches. « Au sous-sol, il se consomme pas mal de drogue. Mais la plupart des adeptes, des « coat » de cuir, y vont pour entendre les groupes musicaux », dit-il.

Il s'agit du deuxième assassinat à survenir sur ce territoire depuis le début de l'année. Le 5 janvier, Danielle Pronovost, 35 ans, avait succombé à 52 coups de couteau présumément donnés par son ami de coeur, lors d'une rixe dans un appartement de la rue Père-Grenier.

## Le Vieux-Québec affligé d'une panne de courant

Une panne d'électricité a causé quelques embêtements aux commerçants et aux résidents du Vieux-Québec durant près de sept heures hier.

par ANNE-LOUISE CHAMPAGNE  
LE SOLEIL

La panne, due à une défectuosité de l'équipement souterrain, s'est déclarée à 13 h 34 et les derniers des 483 clients affectés ont été rebranchés à 20 h 23. Pour ce faire, les techniciens d'Hydro ont procédé à des transferts sur des câbles de relève. Ces transferts ont dû être effectués section par section, ce qui explique que certains clients ont été « servis » plus tard que d'autres.

Plusieurs édifices publics se trouvent dans la zone affectée: Place Charest, le Palais Mont-

calm, le stationnement de l'hôtel de ville, et de nombreux restaurateurs.

Hier, l'un d'entre eux, James Monti, du Café de la Paix, a fait part au SOLEIL de son mécontentement face à cette situation. À l'arrivée des employés à 14 h, le restaurant était plongé dans le noir; mais un coup de téléphone auprès d'Hydro a laissé espérer que la situation serait rétablie pour le souper. Le restaurateur a donc pris des réservations mais, comme la panne se prolongeait, il a dû retourner les clients chez eux. « Il n'y a pas d'assurance pour des pépins de ce genre, observe-t-il. Pour les commerçants, ce sont des pertes sèches. »



**LE 3/4 POUR HOMME**

**VESTONS EN TWEED**  
**159.95**  
rég. jusqu'à 450.00

des vestons en pure laine tweed, coupe élargie à l'épaule pour un plus grand confort. tailles 38 à 44 dans la collection, couleurs désassorties.

**LE 3/4 POUR HOMME**

**CHEMISES SPORT**  
**19.99**  
rég. jusqu'à 65.00

assortiment de chemises sport à carreaux de toutes sortes, en pur coton, fini broché, pli au dos, col régulier ou boutonné, couleurs et grandeurs assorties.

**LE 3/4 POUR HOMME**

**PULLS PURE LAINE**  
**39.95**  
rég. 75.00

de notre collection exclusive de pulls en pure laine d'agneau maille fine, choix de styles avec col montant, col rond ou polo, couleurs et grandeurs assorties.

**LE 3/4 POUR HOMME**

**PANTALONS À PLIS**  
**59.95**  
rég. jusqu'à 125.00

tout un choix de pantalons à plis, en pure laine, polyester et laine, formes plus amples, des styles unis et à motifs variés, tailles 30 à 38 ans dans le groupe, couleurs assorties.

**LE 3/4 POUR HOMME**

**COMBINAISONS DE SKI**  
**199.95**  
rég. jusqu'à 450.00

choix de combinaisons chaudement entredoublées, des styles avec ceinture, bavolet, empiècements en couleurs contrastantes, couleurs et grandeurs désassorties.

**LE 3/4 POUR HOMME**

**BAS SPORT-ACTIF**  
**1.99**  
rég. 3.00

un bas en mélange 65% coton, 35% nylon, tout blanc ou avec bordure-rayure de couleurs vives au choix, taille unique.

**LE 3/4 POUR HOMME**

**PARKAS TROIS-QUARTS**  
**99.95**  
rég. 150.00

des parkas ourtinés, chaude doublure matelassée, épaules raglan, double col tricot et capuchon, cordon coulissant à la taille, 4 grandes poches, couleurs et grandeurs désassorties.

la maison

**simons**

LE NOUVEAU SIMONS PLACE STE-FOY

GALERIES DE LA CAPITALE

VIEUX QUÉBEC

### Trois personnes perdent la vie sur les routes de l'Est du Québec

(PC-LE SOLEIL) — Trois personnes ont perdu la vie sur les routes de l'est du Québec en fin de semaine.

Un dérapage dans une courbe, suivi d'une collision, a coûté la vie à *Micheline Lévesque*, âgée de 35 ans et demeurant à Sainte-Foy; la tragédie s'est produite hier, vers 10 h 15, dans le rang du Nord à Saint-Raymond, non loin de Québec. Une autre femme, résidente de l'île d'Orléans, a subi des blessures dans l'accident.

Quelques heures auparavant, soit vers 2 h 15 dans la nuit de samedi à hier, une collision frontale avait fait deux morts, sur la route 132 à Sainte-Luce, près de Rimouski. Les victimes sont *Francis Bélanger*, âgé de 26 ans et habitant Price, et *Marielle Pruneau*, une Rimouskoise de 44 ans.

Les voitures conduites par les deux victimes se sont heurtées de plein fouet, sur un bout de route complètement droit, a souligné un porte-parole de la SQ. Un troisième véhicule n'a pas pu éviter les voitures accidentées et est allé les heurter à son tour. Un des deux blessés est dans un état sérieux, alors que l'autre n'a subi que des blessures légères.

#### Ailleurs au Québec

Hier après-midi, vers 14 h, à Stanstead, en Estrie, une Verdunoise de 27 ans, est morte lorsque le véhicule dans lequel elle prenait place a heurté une déneigeuse; hier soir, la Sûreté du Québec retenait la publication de l'identité de la victime, la famille de celle-ci n'ayant pu être contactée.

Un adolescent de 17 ans, *Dominique Lévesque*, du quartier Pointe-aux-Trembles, à Montréal, a péri aux petites heures, samedi matin, lorsque sa voiture a plongé dans le fleuve Saint-Laurent, à Pointe-aux-Trembles; cinq autres adolescents ont pu regagner la rive.

## Dominicana Airlines abandonne 86 clients québécois à l'aéroport de Santo Domingo

La compagnie aérienne Dominicana Airlines continue de faire trépigner ses voyageurs. Hier, le Boeing 727 de ce nouveau transporteur aérien a littéralement « abandonné » 86 clients québécois à l'aéroport de Santo Domingo, en république Dominicaine, après les avoir cueillis à Puerto Plata, pour s'envoler vers New York, histoire d'accommoder d'autres clients.

par ISABELLE JINCHEREAU  
LE SOLEIL

Cette volte-face de la compagnie a eu pour effet non seulement de retarder de 30 heures le retour de 86 touristes québécois, mais a chambardé les projets de vacances de 105 autres voyageurs qui devaient décoller à 13 h 30 de l'aéroport de Québec. Faute d'avion, leur départ est remis à 13 h aujourd'hui.

Mais ce qui soulève l'ire des passagers, prêts à brandir un recours collectif, c'est d'avoir appris entre les branches que Dominicana Airlines n'avait pas de problèmes avec son Boeing, mais plutôt un carnet de commande trop lourd pour ses capacités. Tant et si bien qu'elle n'hésiterait pas à laisser pour compte certains clients, pour prendre des voyages plus payants, quitte à raconter de petits mensonges...

Ainsi, déjà victime d'un retard inexplicable de 36 heures lors de leur départ de Québec,



L'aéroport de Québec était bondé hier de clients impatients de partir ou carrément insultés du mauvais service de la Dominicana Airlines.

le 1er janvier, le groupe de Mme Michèle Doré, une employée du SOLEIL, a dû croupir un autre 30 heures sur l'île dorée pour accommoder la compagnie. La semaine de vacances de ce groupe de 63 passagers, prévue du 31 décembre au 7 janvier, a donc été écourtée de trois jours, si on compte les longues heures d'attente à l'aéroport.

« Dimanche, on devait quitter Puerto Plata à 6 h 15, supposément en direction de Québec. D'abord, on a failli rater l'avion car l'autobus n'est jamais venu nous chercher. Nous sommes partis à 13 h. Après 15 minutes de vol, on nous a annoncé un atterrissage à Santo Domingo,

sous prétexte de nettoyer l'avion. »

Elle poursuit : « Nous devions rembarquer 20 minutes plus tard. Mais Dominicana Airlines a annoncé que son avion devait aller à New York. Sans autre explication, la compagnie a sorti tous nos bagages de l'appareil. Les gens étaient furieux puisque personne ne répondait à leurs questions. Il paraît qu'on repart ce matin à 6 h avec arrivée prévue à 11 h, mais rien n'est certain », a raconté hier Mme Doré, dans un appel outre-mer.

C'est ce même avion qui doit reprendre aujourd'hui les voyageurs québécois en attente à

Québec. Hier, une dizaine d'entre eux se sont plaints au SOLEIL. Ainsi, Mme Ghislaine Vaillancourt, de Québec, précise qu'un employé de l'aéroport lui a avoué que le stratagème de la compagnie, qui consiste à favoriser les vols lucratifs aux dépens des vols no-lisés, était connu mais peu ébruité.

Une autre chose agace les voyageurs. En effet, il ne peuvent parler à la responsable de la Dominicana Airlines, Mme Magda de la Torre, en poste à Montréal. Ils peuvent seulement lui écrire. Même les grossistes faisant affaire avec le transporteur, soit Multi-Tours, Traffic, Appolo Tours, peuvent

difficilement s'entretenir avec Mme de la Torre.

Ainsi, c'est par Télex que Chantal Verdon, de Multi-Tours, a appris à 15 h hier que le Boeing 727 n'arriverait à Québec qu'à 11 h aujourd'hui. La raison invoquée par Dominicana : retard. Hier soir, sa collègue attendait toujours des nouvelles de la représentante.

« Demain matin, je vais téléphoner à mon agent puis à mon avocat. Nous voyageons avec des gens âgés et nous avons un commerce, qui ne peut souffrir de tels retards. Faute de avoir notre argent ou de transférer nos billets vers d'autres compagnies, nous pouvons tenter des poursuites. Nous prouverons que la compagnie est incapable de suffire à la demande », souligne-t-elle.

Hier, à l'aérogare, plusieurs vacanciers, en provenance de la Gaspésie ou de Chibougamau, avaient déjà décidé de rebrosser chemin. « La compagnie nous paie l'hôtel et les repas, mais sans limite de budget. Elle n'a pas d'explication cohérente quant au fait que l'aller se fait en huit heures et le retour, en quatre heures », explique une travailleuse, qui a acheté son forfait en novembre.

Hier, certains grossistes envisageaient déjà de ne plus faire affaire avec la Dominicana Airlines, en raison du déluge de plaintes. « Ce n'est pas facile d'avoir des avions en partance de Québec. Nous avons déjà connu des problèmes avec un transporteur vénézuélien, avec lequel nous avons dû rompre nos liens », conclut Mme Verdon.

### En 1992, les Indiens des trois Amériques entendent parler « d'une seule voix »

MONTREAL (PC) — Les autochtones veulent faire entendre un autre son de cloche aux célébrations qui marqueront, en 1992, le 350e anniversaire de la fondation de Montréal et le 500e de la découverte de l'Amérique par Christophe Colomb.

Ils entendent même convier le chanteur Sting, protecteur des Indiens d'Amazonie, et le commandant Jacques-Yves Cousteau, champion de l'écologie, à leur propre ralliement, sorte de conférence internationale sur la paix et l'environnement.

L'Assemblée des premières nations vient de mettre sur pied un comité national chargé d'ébaucher un programme d'activités.

« Il faut dire que pour nous, ce furent 500 ans de génocide, et que le XXe siècle doit être celui de l'homme rouge, explique le responsable du Québec et du Labrador pour l'Assemblée des premières nations, Conrad Sioui. Les réponses pour trouver la voie de l'équilibre appartiennent aussi à l'homme rouge. »

« Nous voulons également faire ressortir le côté positif de la contribution amérindienne au monde, ajoute-t-il. Colomb est arrivé dans un pays riche où les Indiens, avec leurs systèmes confédératifs, avaient défini des modèles de démocratie. »

L'Assemblée des premières nations entend à cette occasion permettre aux Indiens des trois Amériques de parler « d'une seule voix », explique M. Sioui.

Un des organisateurs de ces fêtes parallèles sera M. Gilbert Pilot, du Conseil des Montagnais, qui a déjà en tête plusieurs projets.

M. Pilot se propose de tenir ces activités à Montréal, sur la Côte-Nord et dans l'Ouest du Canada.



Il a reçu les clés de la ville des mains du maire Jean-Paul L'Allier.



Bonhomme Carnaval est descendu du pont de son bateau pour venir se mêler à la foule et la remercier de sa patience par quelques bonnes paroles.

#### Place d'Youville

## Patients, les carnavaloux accueillent leur Bonhomme

Bonhomme Carnaval a joué avec la patience de ses « amis carnavaloux », hier, à la place d'Youville.

par JULIE BROUARD  
LE SOLEIL

Mais ces derniers ont fait preuve d'une indulgence exemplaire. Après avoir écouté les présentations de tous les membres de tous les comités de cette grande organisation, ils ont finalement pu applaudir, une heure plus tard, celui qu'ils voulaient réellement voir : Bonhomme Carnaval.

« C'est super! », lançait le président du 36e Carnaval, Marcel Veilleux, 60 longues minutes avant que l'invité principal n'arrive. « On a une journée superbe et il y a une foule impressionnante. L'arrivée de Bonhomme à place d'Youville, où nous jouissons enfin de cette belle patinoire, rend la fête encore plus spéciale. Nous sommes vraiment *Au coeur du monde*. »

Supposément endormi dans la cabine de son bateau, Bon-

homme Carnaval s'est finalement réveillé et est venu rejoindre sur le pont le président et le capitaine du bateau... Rémy D'Anjou.

#### Quelques signes d'impatience

« Bonhomme! Bonhomme! Bonhomme! », criaient depuis plus de 30 minutes les heureux fêtards qui, avec chaque mouvement de l'aiguille, perdaient un brin de leur esprit carnavalesque.

« Il était temps qu'ils le réveillent! » lançait, figé comme un glaçon, Martin Pelletier. « Je suis ici depuis 1h 45 et je commençais à trouver l'attente moins drôle. »

Au moins, Martin n'était pas accompagné de deux ou trois petits « monstres » demandant sans cesse à papa ou maman : « c'est quand qu'il arrive le Bonhomme?... j'ai froid, il arrive tu le Bonhomme? »

Peu importe la popularité de

Bonhomme Carnaval, qui a déplacé des milliers de personnes à la place d'Youville, l'attente n'en était pas plus agréable. Il y avait bien, au tout début, l'équipe de CHIK 99 qui animait la foule avec sa musique endiablée, mais même les plus enthousiastes commençaient à trouver le temps long, certains laissant même échapper de timides huées.

La panne d'électricité qui a frappé le périmètre de la place d'Youville quelques minutes avant l'heure fatidique, n'a pas aidé à écourter l'attente pourtant habituelle dans ce genre de manifestation. Cependant, comme le soulignaient plusieurs, « reste que toutes les présentations, on aurait pu s'en passer. »

Et que dire du camion de pompiers qui, en plein milieu de ces présentations, est venu rompre la foule en tentant de se frayer un chemin jusqu'à l'autre extrémité de la rue Saint-Jean!

« Ah! Un camion de pompiers! R'garde bien. Ils vont descendre Bonhomme par l'é-

chelle. C'est ça! Il va descendre du haut des remparts par l'échelle des pompiers! »

Non, mon bon monsieur. Le camion, ils est venu porter une génératrice de 3000 watts pour remédier à la panne. Patientez deux trois minutes et il sera sorti du décor...

#### Un bel accueil malgré tout

En bons vivants qu'ils sont, les « carnavaloux » ont néanmoins réchauffé l'atmosphère quand Bonhomme a daigné se pointer le bout du nez. Après avoir salué ses duchesses sous les applaudissements et les cris de la foule, le roi de la fête a adressé la parole à ses sujets en déclarant que « c'est avec une immense fierté, cette année encore, que je prendrai en main les destinées de la ville de Québec, et ce, jusqu'au 11 février. »

Pour ce faire, il a reçu les clés de la ville des mains du maire Jean-Paul L'Allier. Du nouveau pour Bonhomme, pour

qui il était presque devenu une tradition d'exécuter ce petit rituel en compagnie de Jean Pelletier...

Enfin, Bonhomme est descendu du pont de son bateau pour venir se mêler à la foule et la remercier de sa patience par quelques bonnes paroles, au grand plaisir des plus jeunes.

Cette première manifestation carnavalesque donnait également le coup d'envoi à la vente de l'effigie, arrivée par caisses à bord du bateau ayant fait le tour du monde avec Bonhomme à son bord.

« Achetez l'effigie. Participez en grand nombre aux activités. Il y en aura pour tous les goûts, je vous le promets », lançait le président Marcel Veilleux.

« Montrez que vous êtes des gens de Québec. Cette fête, c'est la vôtre. Et du 1er au 11 février, nous vous en mettrons plein la vue. »

**10.9%**  
sur 48 mois

**1er versement dans 90 jours sans intérêt**  
Sur Sprint - Cavalier - Pick-up et Blazer S

**MARLIN**  
Chevrolet Oldsmobile inc.  
c'est grandement accueillant!  
2145, boul. Charest Ouest, Québec 688-1212

## Phénomène remarquable surtout à la piste de Blue Bonnets

# La performance de certains chevaux laisse perplexe

Serions-nous à l'ère du « cheval chimique ? » L'étonnante performance de plusieurs chevaux, plus particulièrement cantonnés à l'hippodrome Blue Bonnets à Montréal, laisse de plus en plus perplexe.

par JACQUES DALLAIRE  
LE SOLEIL

Dans tous les hippodromes québécois et au fil des rencontres faites par LE SOLEIL avec nombre d'entraîneurs, de conducteurs, de propriétaires, d'éleveurs ou de porte-parole de leurs associations, cette question refait invariablement surface.

Certaines voix commencent à s'élever contre l'emploi de certaines « drogues miracles », comme ce fut le cas lors d'un récent colloque sur l'avenir de l'industrie des courses de chevaux tenu à Montréal.

« L'usage abusif des médicaments, c'est une plaie qu'on va devoir sortir de ce milieu-là », a notamment déclaré devant le colloque le Dr Marcel Marcoux, professeur titulaire au département de médecine vétérinaire à l'Université de Montréal. Le Dr Marcoux intervenait au nom de la Société des propriétaires et entraîneurs de chevaux standard-bred du Québec, prônant le respect de l'animal, tout en dénonçant au passage l'usage abusif du fouet.

Plusieurs conducteurs, entraîneurs, propriétaires (certains portent les trois chapeaux) souhaitaient d'ailleurs que le colloque vide cette question et qu'on ait pas peur de se parler dans la face », mais le débat a vite coupé court, alors qu'on a préféré discourir sur la recherche de nouveaux propriétaires.

### Qui lancera la première pierre ?

Pour reprendre une expression typique du milieu, on voudrait bien faire le ménage dans les écuries, mais des conducteurs et entraîneurs ne voudraient pas être seuls à tenir le manche à balai !

Le président de l'Association

du trot et amble du Québec, M. Guy Brissette, soutient, en entrevue, que « la situation n'est peut-être pas aussi grave qu'il n'y paraît ». À l'insistance du SOLEIL, M. Brissette finit par lâcher



qu'une action concertée, impliquant la participation de la Commission des courses du Québec, serait sans doute souhaitable pour cerner ce malaise avant qu'il n'envenime le climat dans tous les hippodromes.

Climat qui inquiète nombres d'« hommes à chevaux » que représente l'association, dont le vétérinaire Benoit Côté, très respecté dans le milieu. « J'avoue que des choses m'étonnent de plus en plus et je m'explique mal la performance de certains chevaux », confie ce vénérable conducteur et entraîneur de 56 ans, né dans les chevaux à Québec, comme il dit, et qui conduit en piste depuis 1952.

### Deux noms reviennent

Deux noms reviennent invariablement dans les conversations et les entrevues menées par LE SOLEIL, soit ceux du champion conducteur à Blue Bonnets, Richard « Rick » Zéron, qui a maintenu une exceptionnelle moyenne de réussite de plus de .400 en 1989, et de l'entraîneur Robert MacKenzie venu de Toronto il y a quelque



Quatre chevaux sont morts l'été dernier, à l'hippodrome de Blue Bonnets, probablement après avoir été victimes d'un dosage chimique trop « corsé ».

« Depuis que ces deux-là sont ensemble, ils l'ont la sorte ! (entendre ici le remède-miracle) », recueille-t-on sous le couvert de l'anonymat (c'est à cette seule condition que des conducteurs, entraîneurs ou des propriétaires acceptent de s'ouvrir sur le sujet) tant à Montréal, à Trois-Rivières ou à Québec.

Plusieurs des personnes interrogées se demandent si la « sorte », qui n'apparaît sûrement pas sur la liste des médicaments autorisés par Agriculture Canada et destinés aux chevaux et qui ne semble pas laisser de traces lors des tests, ne risque pas tantôt de se retrouver dans tous les hippodromes.

Une chose est sûre dans l'imédiat, les chevaux sous la gouverne du duo Zéron-MacKenzie ont montré des feuilles de routes impressionnantes, étonnantes même en 1989. Celle du cheval Reine GL. est particulièrement révéla-

trice. Réclamé au prix de 8000 \$, ce cheval a eu tôt fait de vaincre des opposants offerts au prix de 40 000 \$ ! Même les plus chevronnés dans le métier n'y comprennent plus rien.

### Trop forte dose

« Quatre chevaux sont morts à Blue Bonnets cet été (1989) après avoir été injectés. Ça n'a pas sorti publiquement, mais nous on le sait, raconte un conducteur. Et s'il y a eu plus d'accidents en courses en 1989, cela peut s'expliquer par le fait que des chevaux ont flanché parce qu'ils étaient sous l'effet d'une trop forte dose ! »

Il est par ailleurs difficile de ne pas référer aux vétérinaires affectés aux hippodromes québécois, lorsqu'on aborde un sujet aussi délicat.

Interrogé à savoir si des vétérinaires pourraient être complices ou fermeraient facilement les yeux, moyennant rétribution sous la table, comme le veulent cer-

taines informations, le directeur général de la Corporation des médecins vétérinaires du Québec, le Dr Marcel Bouvier, joint à ses bureaux de Saint-Hyacinthe par LE SOLEIL a eu cette réplique : « On sait qu'il se passe des choses, mais nous n'avons pas de preuves. De là à dire que tous nos membres sont blancs comme neige, c'est une autre histoire ! »

Le Dr Bouvier ajoute que la trentaine de vétérinaires impliqués dans l'industrie des courses attelées au Québec sont susceptibles, comme leurs autres collègues d'ailleurs, d'être l'objet d'une « inspection professionnelle » et que leur rôle, c'est de voir à ce que les chevaux soient dans la meilleure forme possible pour gagner.

**Demain : les courses attelées sont-elles arrangées ?**



**Yves R. Girard**  
opticien d'ordonnances

1307, chemin Sainte-Foy  
(face église St-Sacrement)

**50%** sur toutes nos montures de  
**LUNETTES**  
présentement en montre  
**ACHETEZ MAINTENANT**  
**PAYEZ EN AVRIL 1990\***

### DES BIJOUX DE LUNETTES POUR 1990

Exemples:	Rég.	Spécial
SILHOUETTE #1125	240\$	120,00\$
CAZAL #221	236\$	118,00\$
RICHARD MICHEL #387	145\$	72,50\$
SAFILO ELASTA #1057	102\$	51,00\$

**EXAMEN DE LA VUE PAR OPTOMÉTRISTE**  
**SERVICE RAPIDE ET PROFESSIONNEL**  
PRENEZ RENDEZ-VOUS MAINTENANT

681-3578 681-3579 681-0982

\*Conditionnel à l'acceptation de crédit. Cette offre est valide à l'achat de lunettes complètes et se termine le 31 janvier 1990.

**COLLÈGE BART**

ENSEIGNEMENT PRIVÉ

751, côte d'Abraham  
Québec (Québec)  
G1R 1A2  
(418) 522-3906

Le Collège Bart offre aux personnes déjà diplômées ou à celles qui désirent réorienter leur carrière une formation intensive d'un an en techniques de bureau

## RÉORIENTATION DE CARRIÈRE

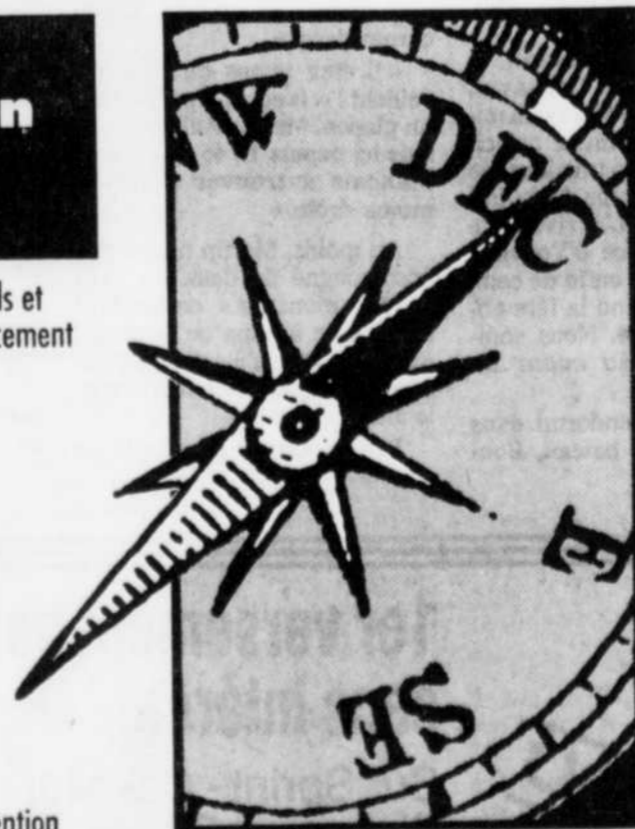
**Formation intensive d'un an en techniques de bureau\***

Les cours permettent d'acquérir tous les outils et techniques nécessaires pour travailler efficacement dans un bureau

Entre autres:

- Traitement de texte (WordPerfect)
- Traitement de données (Lotus)
- Comptabilité
- Grammaire française
- Correspondance commerciale
- Anglais des affaires
- Micro-ordinateur
- Dactylographie
- Prise de notes

\* Une session supplémentaire mène à l'obtention d'un certificat d'études collégiales (412.62)



**Services offerts par le collège:**

- Aide au placement
- Prêts et bourses
- Bibliothèque
- Laboratoires de sténographie et d'informatique.

**Début de la session d'hiver**

22 janvier 1990

Allez droit au but, inscrivez-vous.  
**522-3906**

# VENTE DE JANVIER



TWIK



## CARDIGAN SHETLAND JACQUARD TWIK 29<sup>95</sup>

une exclusivité de la collection shetland pour twik, le cardigan tricot jacquard minimaliste et bordure géométrique en contraste de couleurs mode assorties, grands assorties.

TWIK



## CARDIGAN SHETLAND BRODÉ 29<sup>95</sup> rég. 96.00

un cardigan court et carré, en pure laine shetland de poids supérieur, tricot jacquard ton sur ton avec broderie en contraste et boutons recouverts.

contemporaine\*



## PULLS ANGORA 29<sup>95</sup> rég. jusqu'à 65.00

des cardigans à bordures contrastantes, des pulls col montant couleurs vives ou pastel, des formes tunique, des pulls jacquard minimaliste, un choix à voir!... couleurs et grandeurs assorties.

la maison  
**simons**

PLACE STE-FOY, GALERIES DE LA CAPITALE, VIEUX QUÉBEC

## Les évadés de Sherbrooke sont toujours au large

SHERBROOKE (PC) — Les trois détenus qui ont réussi à s'évader du Centre de détention de Sherbrooke en fin de semaine n'avaient toujours pas été repris, hier soir, malgré d'intensives recherches policières.

Les trois hommes se sont évadés du centre de détention vers 21 h, samedi, en réussissant à arracher les planches d'un plancher de la prison pour se retrouver dans la cuisine de l'établissement d'où ils ont pu s'évader sans trop de problèmes.

Lorsqu'un gardien a vu les individus sur un écran grâce à des caméras de surveillance, il était presque trop tard pour intervenir puisqu'une auto a cueilli les trois fugitifs dès qu'ils ont mis les pieds hors de la prison, ce qui suppose la participation d'un complice dans cette histoire.

Grâce à des témoins extérieurs, les policiers ont vite obtenu la description de la voiture, mais des recherches entreprises immédiatement par la police de Sherbrooke, la Sûreté du Québec et les corps policiers municipaux de la région n'ont pas permis d'intercepter les fugitifs.

Toutes les surveillances policières n'ont pas été vaines puisque dès hier matin, on localisait la voiture ayant servi à la fuite des détenus; le véhicule avait été garé dans la cour d'un immeuble, dans le canton Ascot.

Les policiers ont donc surveillé longuement l'endroit dans l'attente que les suspects reprennent la voiture, mais en vain. Ce n'est finalement qu'un peu après midi

qu'on s'est résolu à saisir cette voiture, les évadés ne se trouvant vraisemblablement plus dans le secteur.

Il est d'ailleurs fort probable que les trois évadés se soient séparés peu de temps après leur fugue pour mettre chacun leurs chances de leur côté.

L'un de ces évadés avait réussi à se faire remarquer à la fin de décembre en prenant un otage dans le quartier nord de Sherbrooke. Cette prise d'otage avait duré toute une soirée pour se terminer finalement sans violence.

Luc Bouchard, 24 ans, avait été accusé de cette prise d'otage et attendait les prochaines procédures lors de son évadement samedi.

Selon la Sûreté du Québec, il pourrait être considéré comme dangereux et armé.

Les deux autres évadés sont Daniel Grenier, 23 ans, originaire de Pointe-du-Lac et présumément impliqué dans une tentative de vol avec violence à Weedon, ainsi que Steeve Stratford, 25 ans, originaire de Windsor et présumément impliqué dans une affaire de drogue.

Cette triple évadement est surveillée au lendemain même où les policiers d'Ascot-Lennoxville ont repris un individu qui avait réussi à s'évader de la même prison en septembre dernier.

## Une Mauricienne célèbre son 107e anniversaire

SHAWINIGAN-SUD (PC) — Souriante, en bonne santé et dotée d'une mémoire étonnante pour son âge, Mme Bella Bellerive a fêté, hier, son 107e anniversaire de naissance.

Et, au Centre d'accueil de Shawinigan-Sud, elle n'était pas seule, loin de là, à célébrer cet anniversaire. Quelque 75 personnes ont rendu un hommage sincère à cette personne dont la bonne humeur est proverbiale.

Les cinq enfants qui lui restent étaient parmi les personnes qui ont fêté la vénérable personne. Ses fils, Henri et Aimé, et ses filles, Cécile, Louise et Laurette, se sont faits discrets, mais combien ils semblaient fiers de leur mère à la magnifique chevelure blanche.

Le conseil d'administration du foyer, parents et amis de la centenaire, le comité des bénévoles ainsi que des visiteurs, et le député Yvon Lemire, ont accueilli Bella Bellerive en chantant « C'est à ton tour de te laisser parler d'amour »...

Le député Lemire a retransmis à Bella Bellerive les meilleurs vœux du premier ministre Robert Bourassa.

M. Lemire a aussi lu une lettre du ministre de la Santé, M. Marc-Yvan Côté, qui écrit à l'endroit de la centenaire qu'elle est « le symbole d'une vie riche et pleinement vécue ».

### ■ Mort suspecte à Saint-Cuthbert

MONTREAL — Un homme de 81 ans a été retrouvé sans vie, vers 16 h hier, dans sa résidence située à quelques kilomètres au nord de Saint-Cuthbert. Le corps de l'homme, un ermite, était criblé de balles. C'est un voisin venu le visiter qui a fait la macabre découverte. Une autopsie sera pratiquée aujourd'hui afin de déterminer les circonstances exactes du décès. Les enquêteurs de l'escouade des crimes contre la personne de la SQ poursuivent activement leurs investigations.

## SERVICE D'URGENCE

### Verres de contact

Dr J.R. Clément m.d.  
Ophtalmologiste

PLACE DE LA CITÉ, SAINTE-FOY

654-1488



ROGER ST-HILAIRE  
Instructeur

### VENTE STRATÉGIQUE

Québec  
11, 12 janvier,  
8, 9 février  
Montréal  
18, 19 janvier  
Trois-Rivières  
26, 27 février  
Sherbrooke  
1, 2 mars

VÉNDEURS — REPRÉSENTANTS  
CONSEILLERS — GÉRANTS DE VENTE

### Voulez-vous VENDRE

avec

### STRATÉGIE?

VENTE STRATÉGIQUE  
Vous apprendrez comment:

- conclure vos ventes
- répondre aux objections
- planifier vos entrevues
- accroître votre clientèle
- traiter les plaintes
- vous motiver à vendre
- vendre votre personnalité
- structurer votre territoire
- disposer de votre temps
- communiquer avec vos clients

Téléphonez maintenant  
(418) 626-7498  
1-800-463-6246  
Inscriptions en nombre limité



Cours de vente  
Roger St-Hilaire



Alain

## BOUCHARD

## Non, le Bonhomme Carnaval n'est pas en vraie neige...

Le chauffeur de taxi me disait, la semaine dernière: « Les gens que je charrie dans le temps des Fêtes sont fatigués, stressés, écoeurés de faire semblant. Ceux que je charrie dans le temps du Carnaval sont gais, heureux, contents... »

Toute une *plug ça*, monsieur! Je lui ai demandé s'il travaillait pour le Carnaval ou s'il avait eu une fille duchesse, quelque chose du genre. Il m'a dit non.

« Les Fêtes, c'est comme quelque chose d'imposé, a continué le chauffeur. Je le sens chez les clients. Forcés de magasiner, forcés de faire des cadeaux, forcés de recevoir, forcés de faire accroire... Tandis que le Carnaval, on fait ce qu'on veut avec: on embarque si ça nous tente, on passe à côté si ça ne nous tente pas ».

Et le Carnaval, c'est hier, à la place d'Youville, qu'il nous tombait dessus. Enfin... d'accord, il ne commence en principe que le 1er février, le Carnaval de 1990, mais quand le Bonhomme arrive en ville, on a bel et bien le nez dedans, voilà la pratique. Et moi, je suis moins sûr que le chauffeur de taxi qu'on a tant le choix que ça. Il y a déjà trois, quatre jours qu'on se fait vendre des mini-Bonhommes sur le trottoir; et hier midi, dans Cartier, il y avait même un jeune vendeur qui se permettait des remarques quand on n'achetait pas. Les nerfs, le *flot!* O.k., là!

L'arrivée du Bonhomme, donc, hier, à la place d'Youville. Une arrivée... bonhomme, tiens, justement. *Cute*, juste ce qu'il fallait de quéteine, et tout en *fling flang*. Pourtant il y avait plein de fluos (mot à la mode pour désigner les habits fluorescents jaunes-verts-bleus-roses-mauves-etc que portent désormais les enfants l'hiver, et les adultes de plus en plus aussi, surtout au Mont-Sainte-Anne) sur et autour de la patinoire. C'est-à-dire que non, il n'y en avait pas plein, mais justement, les fluos font paraître les foules plus grosses. Ce qui devrait être très bon pour le Carnaval.

Les fluos étaient gais, patients, les beaux gros flocons blancs et la musique aidant. Quand, oups! Panne de courant! Fin de la musique, retard de l'arrivée du Bonhomme et... *bulldozage* tout à fait impromptu de deux camions de pompiers qui viennent fendre la foule et la fête en deux pour franchir la porte Saint-Jean. En plein *Coeur du monde!* c'est le cas de le dire, pour reprendre le thème même du Carnaval, qu'une implacable ironie du sort n'avait pas manqué d'aller faire inscrire tout en haut de la célèbre porte, juste au-dessus du *fling flang*.

### Le roi Buzzy

À propos, oui, la glace de la patinoire de la place d'Youville est artificielle. Ce n'est pas un gag. Encore, hier, il y avait ce touriste de Saint-Hyacinthe qui n'en finissait de me faire expliquer comment on avait pu avoir l'idée et surtout le doigté de faire une patinoire de glace artificielle en plein dans la rue. D'abord, elle n'est pas dans la rue, regardez comme il faut. Ensuite, ce n'est pas plus sorcier que faire de la glace artificielle dehors, à Québec, que dans l'arène C.-A.-Gauvin de Saint-Hyacinthe. Et non, le Bonhomme Carnaval n'est pas en vraie neige. Fin de la parenthèse.

Les fluos étaient gais, patients, et ils ont finalement eu leur Bonhomme chéri, une heure et quelques présentations casse-pied plus tard; exemples: le trésorier, la responsable de la vente des bougies, etc. Surtout quand on a les ortels gelés, si vous voulez que je vous dise. L'idée, par ailleurs, de faire arriver Bonhomme par bateau, dans un accostage imaginaire était plutôt bonne. Et Remy d'Anjou était excellent dans le rôle du capitaine-animateur, disons-le.

Le nouveau maire L'Allier n'a pas commis la bêtise d'un boniment trop long; il n'allait quand même pas désapprendre tout d'un coup ce qu'il avait si bien appris avant d'être élu. Et il restait cette petite... cette petite... comment dire donc?... cette petite crotte sociologique dans le grand jardin de nos symboles collectifs: la parade des petites fees-duchesses toutes de blanc vêtues, venant candideusement embrasser et vénérer Bonhomme le mâle-roi de l'univers carnavalesque. Mais je ne veux pas partir de chicane aujourd'hui. Surtout après avoir vu ce qui était arrivé à Buzzy...

Buzzy, le roi des Hard Core à Québec, celui qui a fait la pluie et le beau temps en d'autres époques, à la place d'Youville en général et dans la ruelle New York en particulier, était venu se mêler bien malgré lui dans la mer de fluos qui déferlait sur son territoire. On pouvait le reconnaître facilement. Il avait ses collants blancs peinturlurés de rouge, sa mi-jupe à carreaux ou à rayure, je ne me souviens plus trop, ses bottes noires classiques, son blouson de cuir, quelques cicatrices dans le visage et sur la tête. Puis il boitait. Même pas mal.

« Ce qui s'est passé? Les Skins m'ont donné une volée. Et ils m'ont entre autres cassé une jambe... »

L'arrivée du Bonhomme, il se la passait... en plein là.

Ce qui ne donne pas nécessairement raison au chauffeur de taxi de tantôt.

Buzzy n'a pas choisi d'embarquer ou de passer à côté de la vie du Carnaval. Il essaie seulement de se démerder un peu avec la vie tout court.

## 85 vaches haut de gamme périssent dans un incendie

SAINT-BONIFACE-DE-SHAWINIGAN (PC) — Le magnifique troupeau de 85 vaches de M. Roger Désaulniers, de Saint-Boniface-de-Shawinigan, en Mauricie, a péri dans l'incendie qui a détruit sa grange vers 6 h, hier matin. Les pertes sont évaluées à 500 000 \$ en raison de la qualité des bêtes qui sont mortes dans le feu.

de la Mauricie où il prend du mieux.

Une des bêtes de M. Désaulniers, était assurée pour 50 000 \$. C'était une vache de 14 ans, nommée Cindy, qui avait été classée « Excellente » au Canada.

Une dizaine d'autres bêtes devaient partir sous peu pour l'Europe, pour la transplantation.

M. Désaulniers a subi un malaise en constatant l'étendue des dégâts. Il a été pris d'étourdissements et les ambulanciers, qui étaient sur les lieux et ont pris sa pression, ont décidé de le conduire au centre hospitalier régional

De son troupeau d'une centaine de bêtes, M. Désaulniers n'a plus que 13 taures qui étaient à l'extérieur de la grange au moment de l'incendie. Les bêtes se sont éloignées rapidement du feu en courant dans tous les sens.

Le feu a pris naissance entre la grange et la pouponnière des veaux. On ignore la cause de l'incendie pour le moment.

À l'arrivée des pompiers, toutes les bêtes à l'intérieur de la grange étaient mortes. Il y avait des flammes à la grandeur de la bâtisse.

## EDITORIAL

## LE SOLEIL

Président du conseil d'administration  
PIERRE DES MARAIS IIEditeur adjoint et rédacteur en chef  
CLAUDE GRAVELVice-président et trésorier  
CHARLES-A. POULINPrésident et Éditeur  
ROBERT NORMANDDirecteur de l'information  
DENIS ANGERSDirecteur de l'édition  
J. JACQUES SAMSON

## Des femmes en meurent

Des hommes soi-disant civilisés continuent en 1990, un mois seulement après la tuerie de Polytechnique, à violenter des femmes, à les abattre même. Ceux que rassurait le débat social presque amorcé à la suite des événements de décembre dernier doivent se rendre à l'évidence. En parler et condamner ces attitudes malades ne suffit plus. Il faut stigmatiser les coupables.

Déjà, une demi-douzaine de femmes se retrouvent dans les faits divers de 1990, victimes de la violence incontrôlée de leurs fils ou de leurs compagnons de vie. Peut-on rester indifférent? 37 % des Canadiens perçoivent un lien entre la tragédie de Polytechnique et une certaine forme de violence des hommes envers les femmes.

Le lien s'établit par un climat social qui exalte les comportements violents dans le sport et au cinéma. Mais on peut se demander si l'espèce de compréhension tolérante observée envers les agresseurs n'y est pas aussi pour quelque chose. Une minorité (17,8 %) de ces violents messieurs cherche de l'aide, selon des statistiques compilées entre janvier et août 1989!

Cette indulgence envers les mâles violents ressemble à un héritage de la société patriarcale qui voulait les femmes obéissantes et soumises aux hommes, surtout au sein de la famille; celles qui dérogeaient à la règle devaient en subir les conséquences.

La nouvelle génération d'hommes est mieux éduquée (ne pas confondre éducation et instruction). Mais personne n'échappe au subtil conditionnement qui banalise la violence; en dénoncer toutes les manifestations s'impose. Les propos choquants d'un juge de la cour des Territoires-du-Nord-Ouest sur les causes d'agressions sexuelles, ont soulevé une tempête d'indignation, forçant les autorités à ouvrir une enquête sur ses déclarations et l'indulgence dont il ferait preuve envers les hommes accusés d'abus violents.

À Québec, Viol-Secours constate que les victimes d'agressions sont parfois mieux traitées par les policiers — désormais spécialement formés à cet effet — que par les médecins et avocats chargés de leurs dossiers.

Les professionnels qui reçoivent les femmes en état de choc à la suite d'une agression semblent embarrassés et manquent de compréhension envers celles qui portent plainte. Ou bien ils traitent la question à la légère ou bien ils manifestent une impatience parfois méprisante qui ajoute à l'humiliation.

Depuis 1986 existait, dans certains hôpitaux de Québec, un système de garde médicale assurant la présence de médecins spécialement formés et sensibilisés à ces problèmes. En novembre dernier le service a été interrompu, faute de disponibilité et d'effectifs. Le commun des mortels croit pourtant que ces consultations relèvent de la tâche ordinaire des professionnels affectés aux cliniques d'urgence. Mais tout dépend des circonstances: dans ces lieux, on manque souvent de temps pour les situations exceptionnelles.

On a beaucoup parlé de l'aide psychologique offerte aux proches des victimes de Polytechnique. Mais les spécialistes vous diront que toute agression, même celle qui ne laisse pas de traces, cause un choc émotif et traumatise celui ou celle qui en est la cible. Les travailleurs communautaires font bien ce qu'ils peuvent, mais l'aide ne devient efficace qu'avec la collaboration, la concertation même, de tous les professionnels, à la santé et à la justice.

Les agresseurs ont sans doute besoin d'aide, mais il ne faudrait pas oublier qui sont les premières victimes du mal qu'ils font. Avant qu'elles n'en meurent toutes.

MARTINE R.-CORRIVAULT

## C'est une première

Harvey Mead entre, aujourd'hui, au ministère de l'Environnement du Québec. Il y accède par la grande porte. A compter de maintenant, il occupe un poste de sous-ministre adjoint. Sa nouvelle position devrait lui permettre, en principe, d'agir sur la « machine ».

Pour ceux qui ont en mémoire le diagnostic inquiétant du ministre Pierre Paradis sur l'état de son propre ministère comprenant que ce dernier a bien besoin d'être solidement pris en main, fortement inspiré et clairement guidé dans son rôle de principal défenseur de l'environnement. Ils mettront alors de grands espoirs dans la contribution que M. Mead est maintenant en mesure d'apporter au succès de cette tâche devenue impérative.

Mais qui est Harvey Mead? Un inconnu probablement dans le grand public. Un type qui n'a pas pour obsession de s'afficher sur les tribunes quelle que soit l'occasion. Un amoureux de la nature par contre. Un travailleur acharné qui défend ou promeut ce qu'il croit juste et bon pour lui ou ses semblables. Un homme discret, réfléchi, pondéré, prudent et tenace.

Il a enseigné au cégep anglophone Champlain, à Sainte-Foy. Il fut, pendant de nombreuses années, le président du Club des ornithologues de Québec. Il a contribué au regroupement d'une trentaine d'organismes québécois voués à la défense de l'environnement dans l'Union québécoise pour la conservation de la nature. Celle-ci produit depuis quelques années la revue Franc Nord, sans doute la publication à caractère écologique du Québec la mieux conçue. On doit aussi à l'UQCN la mise sur pied du Projet Saint-Laurent qui a pour objet d'amener la population à prendre en main la surveillance, la protection et l'assainissement de notre fleuve sur l'ensemble de son parcours.

Le ministère de l'Environnement compte dix années d'existence au moment où Harvey Mead y accède. À l'un de ses échelons supérieurs, un administrateur sorti tout droit du milieu « écologiste » s'installe. C'est une première. On lui confie le dossier énorme et incertain du développement durable, ce qui rend l'événement encore plus remarquable.

Mead parviendra-t-il à entraîner la « machine » derrière lui? Consentira-t-elle à jouer le rôle qui lui a été confié il y a dix ans? Parions qu'elle résistera. La médiocrité rend léthargique. Bonne chance, Harvey!

RAYMOND GAGNÉ

## À QUAND LA CEINTURE ARRIÈRE OBLIGATOIRE?



Votre Opinion

## Champ de bataille

L'accord du lac Meech apparaît de plus en plus comme le nouveau champ de bataille sur lequel s'affrontent aujourd'hui le Canada anglais et le Québec français. Ni plus ni moins.

A y regarder de plus près, on peut voir que le conflit qui oppose jadis la France et l'Angleterre en terre d'Amérique n'est pas encore terminé... Mises à part quelques escarmouches depuis le Traité de Paris de 1763, la guerre coloniale du 18<sup>e</sup> s. s'est transportée dans l'arène politique entre les descendants québécois des sujets français de Louis XV et les rejetons britanniques des Loyalistes américains de George III. Cette vieille guerre coloniale plus que tricentenaire pour la maîtrise de cette partie nordique de l'Amérique n'a pas encore trouvé son dénouement.

Sur les débris de l'Amérique française, nos ancêtres isolés dans une mer anglophone souvent hostile ont construit péniblement, pierre sur pierre, le Québec actuel devenu le dernier bastion de la vie française, toujours à la poursuite de son destin particulier.

Aujourd'hui, en cette fin de 1989, les enjeux sont pour ainsi dire faits. Le Canada anglais et le Québec français embrigadés plus ou moins consciemment au niveau de chaque individu dans le long conflit séculaire commencé par leur mère patrie respective, l'Angleterre et la France, achèvent l'un et l'autre de se tailler leur part du domaine.

Ce domaine est la partie du territoire canadien où ils ont réussi, au cours des ans, à s'implanter et à s'imposer selon le rapport de force des camps en présence. Et toujours, la victoire de l'un signifie l'affaiblissement, sinon la mort progressive de l'autre: cela est dans l'ordre des choses.

Chacun des deux camps tient donc ses positions sur son territoire respectif délimité pour l'essentiel par les frontières du Québec.

Tel est le résultat de cette confrontation historique dont le naufrage de l'Île-aux-Oeufs en 1711, la déportation des Acadiens en 1755, la défaite de Montcalm en 1759, les troubles de 1837-38, l'Acte confédératif de 1867, l'élection du Parti québécois en 1976 et l'échec référendaire de 1980 n'auront été, somme toute que des épisodes plus marqués.

L'accord du lac Meech, lui-même, qu'il soit accepté ou rejeté, ne sera qu'un autre épisode de ce vieux conflit inachevé...

Dr Jean-Charles Claveau  
Québec

## Le cas du Québec

Voici ce que je crois comprendre de la question québécoise, et

cela sans acrimonie ni partisanerie:

Je pense que les Anglo-Canadiens n'ont jamais accepté et n'accepteront jamais la réalité québécoise francophone. Ne sont-ils pas la majorité au pays et nous la minorité?... ce qu'ils veulent en somme, ces gens-là, c'est qu'on se conforme sans mot dire à leur logique de « vainqueurs des plaines d'Abraham », logique d'ailleurs confirmée ultérieurement par la « Bible à Durham ».

Eh oui, selon ces Britanniques de souche, le Canada se devait d'être, tout comme les États-Unis, un pays indifférencié, soit un pays unilingue anglais « from coast to coast ». Le slogan: « One nation, one people, one country » leur trottait dans la tête, comme un principe immuable et inattaquable. Avouons que c'est à peu près tout ce qu'un certain nombre d'anglophones invétérés peuvent comprendre, aujourd'hui, de notre situation et de la question québécoise. Quand un Anglais nous dit le contraire, qu'il nous parle par exemple de sympathie et de compréhension, de bilinguisme « à large », voire de reconnaissance du fait français, on dirait qu'il a le ment, attendu que mentir, c'est justement dire le contraire de ce qu'on pense. Finis, les mensonges!

Oui, le Canada anglais a toujours cru que « le Québec récalcitrant » finira bien un de ces jours par se ranger, qu'il deviendra, enfin, « une province comme les autres ». Hélas, ce vouloir tenace de vivre en français au Québec le bouleverse au point de nous dire présentement: « Faites donc à votre tête. (Sacrez l'camp). Fondez-le votre pays souverain! »

Devrions-nous, en tant que peuple distinct, sauter sur cette occasion?... Moi, j'y crois fermement. Et vous?...

C.-A. Poirier  
Saint-Antoine

## Une fierté perdue

(Lettre à M. Richard Drouin et aux membres du conseil d'administration d'Hydro-Québec)

Rien ne va plus à Hydro-Québec. La télévision, les quotidiens, la radio, tout y est utilisé par vous pour semer la peur et mousser le soulèvement de l'opinion publique contre vos propres employés et le Syndicat qui les représente.

Qu'y a-t-il de positif ou de constructif là-dedans? Il est dommage de constater que des individus prennent le grand public pour une immense cruche dans laquelle il peut être déversé ce que l'on veut (aux frais de celui-ci même) dans ce cas-ci. Une chance que la bonne majorité n'est plus dupe aussi facilement.

Il y a quelques jours, l'idée m'est venue d'écrire à la Direction d'Hydro-Québec à propos

d'anormalités parues dans les journaux, mais je me suis dit, bah! ce sont des négociations et il y a toujours un peu de grabuge, ça va aller; mais non, ça ne va plus. Ça ne va plus, surtout après avoir vu dans un journal une page complète utilisée pour de la propagande douteuse où on y voit surtout un « salaire » d'employé à rémunération horaire au montant de 55 000 \$ en 1989 qui pourrait être porté à plus de 80 000 \$ en 1990. Ici au service, tout le monde en a bien ri et pour cause parce que dans le haut de cette page reproduite en quelques exemplaires affichés un peu partout, on y voyait la mention « 15 secondes avec Hydro-Québec » et en bas: la belle pensée qui y était, fut remplacée par la mention « Imaginez les cadres ».

Enfin, un peu de sérieux. Je ne suis pas seul à réaliser et à dire que si vous aviez dépensé autant d'énergie et de dollars afin de régler les conventions collectives que vous en avez dépensés à discréditer les employés et le Syndicat qui les représente, tout serait réglé et tous travailleraient avec ardeur et motivation comme il se doit et tel que le public y a droit, à compléter, réparer et préparer le plus urgent sur le réseau avant la venue des grands froids.

En 33 années à l'emploi d'Hydro-Québec dont plusieurs en tant que cadre (temporaire) à la Manic, jamais je ne me suis senti aussi démuné devant autant d'immaturité face à une situation aussi grave que celle que nous J'ai toujours été très fier d'être à l'emploi d'Hydro-Québec, mais je vous avoue sincèrement que je n'ai plus tellement de raison de l'être maintenant...

Jacques Lemay, un des 14 000  
région Montmorency

## Opposée au projet

Le 3 novembre dernier, le gouvernement canadien déposait son projet de loi sur l'avortement pour combler, disait-on, le vide juridique laissé par le jugement de la Cour suprême qui a rendu inconstitutionnel l'article 251 du code criminel et pour répondre, entre autres, aux pressions toujours croissantes des tenants-e-s de pro-vie.

Ce projet de loi est inacceptable pour toutes les femmes du Canada. Il ne s'agit pas de combler un vide juridique mais de reconnaître à toutes les femmes l'autonomie et la capacité de choisir leurs maternités les considérant ainsi véritablement comme des personnes à part entière.

Aucun compromis ne peut être fait sur ce droit des femmes à disposer de leur corps et aucun loi n'est et ne sera acceptable. Nous, les femmes, n'avons pas besoin de lois mais de services de santé accessibles partout. Nous avons besoin de mesures sociales pour améliorer nos conditions socio-économiques...

Nous sommes pour la vie, nous aimons les enfants mais l'avortement est une réalité sociale que nous ne pouvons nier... Ce projet de loi et les amendements qui y seront apportés doivent être rejetés...

Nous ne voulons pas de lois mais la reconnaissance de notre réalité de femmes par la mise en place de mesures sociales qui nous respectent.

Michèle Dionne pour le Centre de  
santé pour les femmes de Québec

## Il faut changer

Aujourd'hui l'éducation au niveau collégial est déficiente, elle a des problèmes, il ne faut pas se le cacher.

Le taux d'échecs et d'abandons est élevé et les étudiants ne s'intéressent plus à s'enrichir, ils se contentent de suivre leurs cours. Mais qui est à blâmer, uniquement les professeurs et les élèves? Non, je crois que le problème est plus haut, il est dans les administrations des institutions collégiales. Je crois que ces gens ne se soucient pas de l'environnement dans lequel professeurs et élèves évoluent.

Tout ce qu'ils veulent c'est que l'école soit payante et rentable. Donc d'année en année, on accepte de plus en plus d'étudiants, pour faire plus d'argent avec les frais d'inscription.

On grossit les groupes mais pas question d'engager d'autres professeurs, cela coûterait beaucoup trop cher à l'institution. Comment peut-on accepter pareille situation? Il faut que ça change.

Il est évident que les administrations ne changeront pas leur façon d'agir. C'est le gouvernement qui doit améliorer la situation, et vite.

Luc Langevin  
Québec

## Ça se change

Avis aux abonnés du Club de points Sears. Avez-vous remarqué que la valeur des certificats cadeaux a tout simplement diminué de près de 70 % sans aucun avertissement.

En effet, lors de son introduction en 1986, pour 2350 points accumulés (c'est-à-dire 2350 \$ d'achats) on avait droit à un certificat cadeau de 100 \$. Depuis le 1<sup>er</sup> mai 1989, le certificat pour le même nombre de points ne vaut plus que 30 \$. Ce qui me frustre le plus, c'est que ce changement s'est fait sans publicité naturellement.

J'ai bien eu beau demander des explications mais on semble ne pas comprendre ma question à « Scarborough ». Une fois encore c'est le consommateur qui absorbe le coût du succès. On attire la clientèle, une fois fait, on change les règles et on espère qu'on continuera d'acheter chez Sears. Bien croyez-moi, une habitude ça se change.

Yves St-Pierre  
Courcellette

Assassinat d'un malade en phase terminale

# La victime n'avait jamais reçu de soins médicaux

MONTRÉAL (PC) — L'homme de 58 ans assassiné à sa demande, vendredi soir, à son domicile de Côte-Saint-Luc présumément par Micheline Poulos, une amie de la famille, n'avait jamais reçu de soins médicaux pour tenter de guérir sa maladie mortelle.

Selon les informations recueillies par les enquêteurs de la police, M. Frank Guzzo a cru longtemps pouvoir vaincre son mal en pratiquant des méthodes inspirées de la médecine douce. Et il semble que le malheureux n'ait jamais reçu la moindre assistance médicale d'un omnipraticien ou de spécialistes d'un centre hospitalier.

Les policiers ont toutefois trouvé dans l'appartement de la victime un nombre impressionnant de médicaments naturels ou de pilules en vente libre, mais aucun produit médical requérant une prescription.

Pour le moment, les policiers sont portés à croire que la victime souffrait d'un cancer en phase terminale, compte tenu de l'état amaigri du corps qu'ils ont retrouvé sur les lieux le soir du

meurtre.

Mais des plaies purulentes, aux pieds surtout, laissent planer quelques doutes sur la nature du mal dont était atteint Guzzo. Ce type de plaie ne semble pas être le lot d'un cancer.

Une autopsie à l'Institut médico-légal de Montréal doit préciser aujourd'hui la nature du mal dont souffrait le malheureux.

**Sujet de controverse**

Quoi qu'il en soit, la trame pathétique entourant le deuxième meurtre de la nouvelle année sur le territoire de la Communauté urbaine de Montréal aura des répercussions certaines dans les prochains mois.

C'est tout le débat sur l'euthanasie qui risque de faire surface.

De son propre aveu, Micheline Poulos, 36 ans, aurait mis fin aux souffrances de Frank Guzzo à la

demande de ce dernier. La femme a été accusée, samedi au palais de justice de Montréal, de meurtre prémédité.

Elle a vidé les six balles du barillet de son revolver dans la tête du malade alité, en présence de la femme de ce dernier.

Au surplus, Micheline Poulos apparaît comme une personne articulée, sans casier judiciaire, jouissant d'un emploi de cadre à la Banque Nationale.

Elle était très liée au couple Guzzo qu'elle connaissait depuis plus d'une vingtaine d'années par l'entremise de son père, un grand ami de M. Guzzo.

L'accusée s'occupait activement du malade depuis au moins un an. Il y a un mois, elle aurait quitté son emploi pour s'en occuper davantage.

Finalement, elle s'est laissée convaincre par Frank Guzzo de mettre fin à ses jours. Ce dernier craignait de ne pouvoir réaliser seul son macabre projet.

L'enquête pro forma a été fixée au 22 janvier.



## Bar incendié

SAINT-LAMBERT — Un incendie vraisemblablement d'origine électrique a détruit, tôt hier matin, le bar l'Impact, situé au 1217, des Érables, à Saint-Lambert-de-Lévis. À l'arrivée de la brigade d'incendie de la ville, vers 6 h, les flammes faisaient rage près de l'entrée électrique de la bâtisse, inoccupée sur ses deux étages. Les pompiers ont réussi à sauver la caisse ainsi que les papiers du propriétaire du bar, M. Daniel Maranda. Les dommages se chiffrent à 70 000 \$. L'édifice de tôle construit en 1978 avait été récemment transformé en bar de danseuses.

Mort d'un travailleur à Shawinigan

# Le syndicat se dit surpris qu'aucun accident sérieux ne soit arrivé avant

SHAWINIGAN (PC) — La division Belgo de la Stone Consolidated est responsable de l'accident mortel survenu vendredi après-midi à cette usine de pâte et papiers, croit le président du syndicat 1256 de la division Belgo André Marchand.

La prévention sur les accidents laisse à désirer à l'usine de Shawinigan, a estimé M. Marchand.

« La Belgo a été chanceuse qu'il n'y ait pas eu d'accidents graves ou de mort avant vendredi, de la façon dont se fait la prévention dans l'usine », a affirmé M. Marchand.

M. André Leblanc, un manoeuvre de 25 ans à l'emploi de la société Servac, est mort à la suite du

remplissage soudain d'un réservoir qu'il était à nettoyer avec un compagnon de travail. Ce dernier a subi des brûlures.

Une panne de courant serait à l'origine de la tragédie. Un entrepreneur électricien travaillant aux bouilloires de l'usine a fait des essais sur de l'équipement déjà installé. Il aurait provoqué une panne de courant qui aurait fait tomber la protection assurée aux deux employés de Servac et provoqué le remplissage du réservoir.

Selon M. Marchand, la Belgo n'aurait pas dû nettoyer le réservoir quand l'usine était en opération. De plus, il aurait fallu prendre des précautions comme le stipule une loi provinciale.

Par ailleurs, c'est au début de la semaine que sera connu le résultat de l'autopsie qui a été pratiquée samedi matin sur M. Leblanc.

La Commission de la santé et de la sécurité du travail (CSST), de même que la Sécurité publique de Shawinigan se sont rendues vendredi à l'usine pour ouvrir des enquêtes pour déterminer les causes de la tragédie.

Le coroner du district Honoré Cossette s'est également rendu sur les lieux. Il attend le résultat des deux enquêtes avant de transférer le dossier au coroner en chef, à Québec.

Avec l'approbation de la CSST, la production a repris vendredi soir à la division Belgo.


### Fuite de gaz propane

Un acte de vandalisme a déclenché une importante fuite de gaz propane dans deux édifices du boulevard Charest, hier après-midi. Deux réservoirs de propane de 420 livres situés près du 405, Charest est, en face des Galeries du Syndicat, ont été endommagés : le tuyau qui les reliait a été sectionné. Le gaz s'est répandu dans un couloir qui passe sous Charest et a envahi quelques commerces du

Mail Centre-Ville. Les pompiers ont évacué les édifices touchés et ont tenu les piétons à l'écart tout le temps que les manoeuvres ont duré, en raison du risque d'explosion.

Ils ont utilisé des jets d'eau pour évacuer le gaz. Les ventilateurs électriques étaient jugés trop dangereux ; les pompiers ne voulaient pas prendre le risque qu'une étincelle enflamme le gaz.

**L'ÉCOLE DE LANGUE LATINO-AMÉRICAINES**  
vous offre cet hiver 1990 des cours **D'ESPAGNOL** dans tous les niveaux. Inscription jusqu'au 14 janvier. Information: **652-1013**

**HOROSCOPE 1990**  
  
**Marie Paule Dubé, astrologue**  
75 avec date de naissance (heure non nécessaire), enveloppe affranchie. 1990: Année de grands changements pour plusieurs.  
3625, Lanthier, #101  
Sainte-Foy, QC G1X 4E3  
CARTE DU CIEL PERSONNELLE sur rendez-vous  
**654-0082**

**COURS DE SERVICE au BAR**  
Avec certificat de l'ÉCOLE des MAÎTRES BARMAN au 737, côte d'Abraham. Rabais pour étudiant(e)s.  
**SERVICE DE PLACEMENT**  
Permis culture personnelle, C.P. 0263, min. Éducation du Québec  
529-5333

## Les ateliers de LANGUES

### du Collège Saint-Charles-Garnier

#### Session d'hiver 1990

**COURS DU SOIR**  
10 semaines/2 soirées par semaine  
Allemand • anglais • espagnol • italien • russe • français écrit\*

\*Ce cours s'adresse aux secrétaires, agents de bureaux et à toutes autres personnes qui désirent améliorer la qualité de leur français écrit.

**COURS DU JOUR**  
10 semaines/2 demi-journées par semaine  
Anglais • espagnol

Les méthodes d'enseignement préconisées favorisent une approche communicative en mettant l'accent sur la communication orale.

**ACTIVITÉS LINGUISTIQUES EN ANGLAIS**  
10 semaines/samedi de 9 h 00 à 12 h 00  
Activités réservées aux jeunes de 11 à 15 ans

Une belle occasion pour les jeunes d'apprendre l'anglais tout en s'amusant sous la direction de jeunes professeurs-animateurs anglophones. Le programme d'activités linguistiques comprend des cours et des activités socio-culturelles et sportives se donnant soit dans les locaux ou sur le terrain du collège.

**COURS SPÉCIAUX**  
Français écrit • anglais

Pour les entreprises privées et les organismes publics et parapublics:  
**cours privés • semi-privés • de groupes**

Ces cours sur mesure sont adaptés aux disponibilités des individus et des groupes, selon les niveaux de connaissance, et peuvent se donner dans les entreprises et organismes ou dans les locaux du collège. Contactez-nous pour plus de détails et pour l'évaluation de vos besoins.

**EN ANGLAIS AU NEW HAMPSHIRE**  
(2 sessions de 3 semaines) pour personnes adultes; nombre limité  
Réservez votre place  
Du 1er au 21 juillet 1990  
Du 22 juillet au 11 août 1990

Programme offert en collaboration avec le Service de l'éducation permanente de l'Université du New Hampshire à Durham (près de Hampton Beach).  
Logement et pension. Chambres individuelles ou doubles sur le campus, 3 repas quotidiens à la cantine, du dimanche au vendredi soir.  
Cours le matin, activités en après-midi et en soirée, facilités pour pratique des sports, proximité des plages et excursions de fins de semaine, dont une journée guidée à Boston. Assurance médicale incluse.  
Inscriptions avant le 15 mai 1990

**PLUS • MORE • MEHR • MÁS • БОЛЬШЕ • DI PIÙ**

En optant pour Les Ateliers de langues du collège Saint-Charles-Garnier, vous bénéficiez

- de la compétence reconnue de professeurs spécialisés en enseignement des langues secondes
- des 25 années d'expérience du collège dans l'enseignement des langues
- d'un rapport qualité-prix incomparable
- d'une localisation exceptionnelle (facilité d'accès)
- et d'un vaste stationnement gratuit


**De plus**  
si vous avez déjà suivi un cours aux Ateliers de langues dans les deux dernières années et que vous persuadez une autre personne de s'inscrire pour la première fois à un de nos cours, vous obtiendrez une réduction de 20 \$ sur votre propre inscription.

**INSCRIVEZ-VOUS**

Horaire détaillé et inscriptions au secrétariat du collège.  
Dès maintenant sur les heures de bureau, de 8 h 30 à 16 h et de 8 h 30 à 16 h et de 18 h 45 à 21 h.  
Début des cours: semaine du 22 janvier 1990.  
Examen de classement en anglais pour les adultes: 15, 16, 19 janvier.



1190, boul. St-Cyrille Ouest, Québec (Québec) G1S 1V7 Tél.: 681-0107



**COLLÈGE BART**

ENSEIGNEMENT PRIVÉ

751, côte d'Abraham  
Québec (Québec)  
G1R 1A2  
(418) 522-3906

## VENEZ ACQUÉRIR UNE SOLIDE FORMATION

Intégration au marché du travail

# ENSEIGNEMENT AUX ADULTES

**Techniques de bureau\***

Entre autres:

- Introduction aux micro-ordinateurs
- Traitement de texte (WordPerfect)
- Anglais des affaires
- Correspondance commerciale
- Grammaire française
- Comptabilité
- Prise de notes
- Dactylographie

**Services offerts par le collège**

- Aide au placement
- Prêts et bourses
- Bibliothèque
- Laboratoires de sténographie et d'informatique

\* Certificat d'études collégiales 412.62

**Cours dispensés dans un horaire souple**

Du lundi au vendredi  
de 9h30 à 12h30

Début de la session d'hiver:  
22 janvier 1990

**Allez droit au but, inscrivez-vous.**

## 522-3906



A G R A F

Selon Jacques Bibeau, le maire de Rouyn-Noranda

## Québec doit redonner à la ville son existence légale

ROUYN-NORANDA (PC) — Après le jugement spectaculaire de la cour d'appel du Québec invalidant la fusion de Rouyn-Noranda, le maire de cette municipalité, Jacques Bibeau, estime qu'il appartient au gouvernement du Québec de prendre tous les moyens pour redonner à la ville son existence légale.

La décision de trois juges de la cour d'appel, publiée vendredi à Québec, pourrait d'ailleurs avoir

des conséquences importantes sur la validité de tous les décrets gouvernementaux et lettres patentes de municipalités n'ayant pas été

publiés dans les deux langues dans la Gazette officielle du Québec, au cours des dernières années.

« Les gens m'ont posé bien des questions aujourd'hui, et ils trouvent cette situation plutôt stupide », a dit samedi le maire Bibeau.

Comme le décret et les lettres

patentes consacrant la fusion des villes de Rouyn et de Noranda en 1986 n'ont pas été publiés en anglais, il contrevient à l'article 133 de la Constitution de 1867, et Rouyn-Noranda n'a plus d'existence légale, a statué la cour.

« Il appartient maintenant au gouvernement du Québec de prendre les mesures nécessaires

afin que soit pleinement reconnue, au point de vue juridique, la volonté démocratique des citoyens de Rouyn-Noranda », a déclaré, hier, le maire, en précisant que la ville de Rouyn-Noranda continuerait à assumer les « responsabilités qui lui sont dévolues par la loi ».

**Longue bataille judiciaire**

La fusion des deux villes a été décidée par voie de référendum populaire, le 23 mars 1986. Depuis lors, le Comité de défense des droits démocratiques des citoyens de Noranda a tout tenté pour faire annuler la fusion.

La bataille judiciaire menée par leur avocat, l'indépendantiste Guy Bertrand, pourrait mener les parties devant la Cour suprême du Canada.

Lors du référendum, les citoyens de Noranda avaient voté à 56 % en faveur de la fusion, et ceux de Rouyn, à 95 %.

« Ils nous ont volé notre ville, il y a trois ans. Je crois que le gouvernement devrait maintenant nous laisser nous exprimer grâce à un nouveau référendum », a dé-

claré l'ancien maire de Noranda, Eugène Bédard.

C'est à Noranda, située près de la frontière avec l'Ontario, à 630 km au nord-ouest de Montréal, que la minorité anglophone de la région est concentrée.

Certains résidents de Noranda se sont plaints que depuis la fusion, leur compte de taxes est plus élevé, et qu'en retour, ils obtiennent autant, sinon moins de services municipaux qu'auparavant.

« Le gouvernement du Québec a quatre options », selon M. Bédard. Il peut faire appel à la Cour suprême; adopter un nouveau décret bilingue de fusion; organiser un nouveau référendum ou provoquer la tenue d'élections municipales.

Le maire de Rouyn-Noranda, Jacques Bibeau, reproche à la cour d'appel de ne pas avoir tenu compte de la volonté « clairement exprimée par les citoyens lors des référendums ». Ce qui fait qu'elle a « décrété sur un point essentiellement technique l'invalidité des décrets et des lettres patentes créant la nouvelle ville ».

## Le service d'autobus de la STCUM risque fort d'être perturbé dans les prochains jours

MONTREAL (PC) — Le service d'autobus de la Société de transport de la Communauté urbaine de Montréal (STCUM) risque fort d'être perturbé ce matin et dans les prochains jours alors que la mésentente s'envenime entre le Syndicat des employés d'entretien et la direction, au moment même où les négociations pour le renouvellement de leur convention collective piétinent.

Les différentes conventions collectives en vigueur à la STCUM, tant celle des employés d'entretien que celles des chauffeurs et des opérateurs de métro, viennent à échéance samedi, hier à laquelle le recours à la grève deviendra légal.

Réunis en assemblée générale, les employés des garages de service ont choisi, hier matin, de proposer, par lettre, à la direction de la STCUM le retour à l'ancien horaire de travail pendant une période d'un mois. En échange de quoi ils s'engageaient à faire du temps supplémentaire « comme par le passé ».

« On a une proposition qu'on pense sérieuse; on attend la réponse de Louise Roy », disait en conférence de presse, hier, le président du syndicat, M. Normand Lamoureux.

La réponse de la STCUM ne s'est pas fait attendre: pas question de troquer l'efficacité du service contre un arrêt des moyens de pression.

« Ce n'est pas une proposition. Tout ce qu'ils nous disent c'est: capitulez et on arrête la guerre.



Vendredi, 137 autobus de la STCUM sont restés immobilisés dans les garages.

Nous, ce qu'on leur demande, c'est d'arrêter de se livrer à un sabotage systématique, concerté, volontaire et inacceptable des nouveaux horaires. Qu'ils en fassent un essai loyal et après, nous pourrions discuter des aménagements possibles », affirmait le directeur des communications de la STCUM, M. Hubert Sacy, joint en fin d'après-midi.

De son côté, le syndicat reproche à la STCUM de chercher l'affrontement. La situation se place donc sous de bien mauvais augures pour les usagers, l'actuel litige survenant en pleine période de négociations.

La prochaine rencontre entre la direction et le Syndicat des employés d'entretien est prévue pour le 16 janvier, en présence d'un conciliateur. Les discussions achoppent présentement sur plusieurs points majeurs, notamment sur la semaine de quatre jours demandée par les syndiqués.

À l'origine toutefois, le conflit

en cours n'était pas relié à ces négociations. Il vient plutôt d'une réorganisation du service dans les garages.

Jusque là, les employés d'entretien entraient au travail en deux groupes séparés: certains commençaient à travailler à 7 h, d'autres, à 9 h.

Après des mois de discussion avec le syndicat, la STCUM obtenait au début novembre, à la suite d'une décision arbitrale, le droit de modifier les horaires dans les garages. Depuis le 26 novembre, les employés d'entretien sont donc tous requis de commencer leur journée à 8 h.

En complet désaccord avec cette décision — « Ça fait 60 ans que notre système fonctionne, il a fait ses preuves. Pourquoi le changer? » demandait M. Lamoureux —, les employés protestent en refusant de faire du temps supplémentaire.

« Il y a 60 ans, les femmes n'avaient pas le droit de vote et il y avait encore des tramways. Est-ce défendu de changer? Une gestion doit-elle rester figée pendant des années? », rétorque M. Sacy.

« Ce qui est en cause, c'est le droit de la STCUM de gérer l'entreprise de manière efficace sans que les clients gèlent au coin des rues », poursuit-il.

Le syndicat avait accepté, à la mi-décembre, de se conformer à l'ordonnance du Conseil des services essentiels lui demandant de lever son mot d'ordre de boycottage du temps supplémentaire. Hier, M. Lamoureux expliquait que les employés qui n'en font toujours pas agissent « sur une base individuelle ».

« Le syndicat n'a aucun contrôle pour savoir qui en fait ou pas », a-t-il dit.

La direction de la STCUM ne l'entend pas de cette oreille et elle a déposé, vendredi, une nouvelle requête devant le Conseil des services essentiels pour faire en sorte que l'ordonnance du 14 décembre soit respectée et que le syndicat verse un dédommagement pour le préjudice subi par les usagers.

La situation a été particulièrement perturbée au cours de la période des Fêtes. Au ralentissement du service propre à cette période se sont ajoutés les moyens de pression et des actes de sabotage, réduisant d'autant le nombre d'autobus pouvant prendre la route. Les usagers en ont été quittes pour de longues minutes d'attente par des froids intenses.

Encore vendredi, 137 autobus sont restés immobilisés dans les garages.

**«Ma résolution du Nouvel An était de perdre 114 lb. Nutri/Système m'a aidée à la réaliser.»**

Karen Clark

**LE PROGRAMME COMPLET DE NUTRI/SYSTÈME COMPORTE:**

- Perte de poids rapide, facile et sécuritaire.
- Repas et collations savoureux, sans compter les calories.
- Programme de modification fondamentale du comportement™ pour une réussite à long terme.
- Surveillance individuelle par des professionnels.

Téléphonez dès aujourd'hui

Notre cliente, Karen Clark, a perdu 114 lb.



**3 SEMAINES** POUR SEULEMENT **49 \$\***

APPELÉZ DÈS AUJOURD'HUI POUR UNE CONSULTATION GRATUITE SANS OBLIGATION

658-3000  
979, de Bourgogne  
Sainte-Foy

624-0440  
9185, boul.  
Henri-Bourassa  
Charlesbourg

681-1212  
CARREFOUR VANIER  
459, rue Soumande  
(face à Place Fleur de Lys)

\*Offre spéciale: comprend 3 semaines de service. Ne comprend pas le coût de la nourriture exclusive Nutri/Système, les livres et la maintenance. Nouveaux clients seulement pour un temps limité.

**loto-québec**

**Résultats**

Tirage du 90-01-06

GAGNANTS	LOTS
6/6	2 1124690,40 \$
5/6+	1 849766,10 \$
5/6	296 2195,30 \$
4/6	16832 74,20 \$
3/6	337689 10,00 \$

VENTES TOTALES: 18 612 254 \$

PROCHAIN GROS LOT (APPROXIMATIF): 1 800 000 \$

PROCHAIN TIRAGE: 90-01-10

No complémentaire: 46

**TVA. le réseau des tirages de Loto-Québec**

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

**FREINS & EMBRAYAGE**

NOUVELLEMENT AGRANDI

SPECIALITES LEE

**FREINS D'AUTO et camion**

Québec: (418) 626-5276 / FAX (418) 626-7843 / Sans-frais 1-800-463-4394  
Sainte-Foy: (418) 872-3751 / Chicoutimi: (418) 696-3330

**B**

**COLLÈGE BART**

ENSEIGNEMENT PRIVÉ

751, côte d'Abraham  
Québec (Québec)  
G1R 1A2  
(418) 522-3906

**HIVER 90**

**COURS DU SOIR**

Pour vous perfectionner, pour vous mettre à jour, pour vous donner de meilleures chances d'emploi...

- WordPerfect de base 5.0
- WordPerfect avancé 5.0
- Lotus 1-2-3
- Comptabilité informatisée (Fortune 1000)
- Initiation aux micro-ordinateurs
- Dactylographie
- Français: écrit
- Français: rédaction d'affaires
- Prise de notes (sténographie)

**Début des cours**

29 janvier

**Coût**

80 \$ / cours  
15 élèves par groupe

**Inscription**

Dès maintenant

Allez-droit au but, renseignez-vous.

**522-3906**

AGRAJ